

En 2015/2016, le service petite enfance a donné son feu vert avec le projet d'éveil sensoriel sur les couleurs !

Les tout-petits ont planté, senti, touché des herbes aromatiques, des textures, des objets... Ils ont aussi exploré, manipulé, en imprimant leur empreinte, en collant différentes matières. Ils ont chanté ou encore cuisiné des mets de toutes sortes... De vrais cordons bleus ! Les parents ont aussi été invités à participer au projet en fournissant du matériel de récupération (pages jaunes, cartons et divers matériaux...) et en venant partager un moment convivial au mois de juin.

Autre fil rouge de l'année : la création de valises de couleurs auxquelles vous avez participé avec les professionnelles des multi-accueils, véritables malles aux trésors dont la découverte se poursuivra tout au long de l'année prochaine !

Encore merci à toutes pour votre implication et votre participation.

Et quand un projet s'achève, un autre voit le jour. En 2016/2017, c'est autour du thème de la tradition que le service petite enfance va créer et imaginer avec des contes, comptines, de la musique, des jeux traditionnels, des recettes anciennes... À suivre...

**Anne BILLET**  
Responsable du secteur petite enfance

Les couleurs de chacune des valises apparaissent dans l'article... Les avez-vous trouvées ?

Dossier

## LA SEPARATION



## UNE PETITE MAISON POUR OISEAUX

Voici une idée de bricolage pour donner un abri et à manger aux oiseaux cet hiver.

Pour que l'enfant participe vraiment à la création de la maison, il est important que l'adulte l'accompagne et reste à ses côtés.

### ○ Pour fabriquer votre maison :

- Une brique de lait (ou de jus d'orange)
- Des demi-épingles en bois
- Un pique à brochettes en bois (coupé) ou autre bâton fin trouvé lors d'une balade
- Un cordon

**Pour les adultes :** un cutter, une règle, de la colle, un stylo, de la peinture acrylique, du vernis.

**1/** Tout d'abord, créons une fenêtre à notre maison. Pour cela, il nous suffit de la dessiner sur la brique et ensuite de la découper.

**2/** L'enfant peut alors peindre sa brique comme il le souhaite (attention c'est de l'acrylique). Plusieurs couches peuvent être nécessaires.

**3/** Maintenant, faisons aux oiseaux un petit perchoir pour qu'ils puissent se reposer. Pour cela, il suffit de prendre le pique à brochettes et de percer un trou au-dessous de la fenêtre.



**4/** Fabriquons le toit de notre maison en collant les épingles. L'enfant peut ensuite les peindre à sa guise.

Pour que la peinture tienne bien, on peut la vernir.

Et pour finir, ajoutons un cordon pour pouvoir la suspendre.

Bien sûr, nous n'oublions pas de mettre des graines dans cette maison.

**Ps :** c'est une maison un peu éphémère, alors installez-la plutôt sous un préau pour la protéger un minimum de l'hiver.

## SOIREEES SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

**RAM** | **oogo**  
Relais Assistantes Maternelles | RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Soirées d'information  
à destination des parents et des assistantes maternelles  
**LE CONTRAT DE TRAVAIL**  
Période d'essai - Mensualisation - Indemnités

**MER 1<sup>er</sup> JUIN**  
à 20h30  
Pôle environnement  
ZI St-Porchaire  
à BRESSUIRE

Inscription obligatoire au 05 49 81 75 75  
ou ram.bressuire@agglot2b.fr

**JEU 9 JUIN**  
à 20h30  
Espace de la Roche  
St-Aubin de Baubigné  
à MAULÉON

Inscription obligatoire au 05 49 81 60 31  
ou relais.mauleron@agglot2b.fr

GRATUIT  
PLACES LIMITÉES

En juin dernier, les animatrices des 6 RAM du territoire de l'Agglomération ont organisé deux réunions d'information sur le contrat de travail (mensualisation en année complète, en année incomplète, acquisition et rémunération des congés payés, heures complémentaires, heures majorées...).

Ces soirées gratuites ont eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juin à Bressuire et le jeudi 9 juin à Mauléon (Saint-Aubin de Baubigné). Elles ont réuni environ 80 assistantes maternelles et parents.

Merci pour votre participation !



# SIÈGE AUTO : LA SECURITE EN VOITURE

Le Code de la Route rend obligatoire le port de la ceinture de sécurité homologuée pour tout conducteur ou passager d'un véhicule à moteur, à l'avant comme à l'arrière.

Un enfant de moins de 10 ans doit obligatoirement voyager dans un siège adapté à son âge, à son poids et à sa morphologie.

La norme R44 distingue 5 groupes correspondant au poids de l'enfant :

## Groupe 0 : de la naissance à 10 kg (ou jusqu'à 70 cm)

Installé dans un siège placé dos à la route, à l'avant ou à l'arrière de la voiture, l'enfant bénéficie d'une protection maximale en cas de choc frontal.

## Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg (ou jusqu'à 80 cm)

Ce siège permet de transporter l'enfant dos à la route, dans une position semi-allongée. Il doit être installé dans les mêmes conditions que le siège du groupe 0.

## Groupe 1 : de 9 à 18 kg (ou jusqu'à 1m)

L'enfant peut être installé dans un siège doté d'un harnais (siège-baquet) ou dans un siège avec tablette de protection (siège à réceptacle) susceptible de se fixer aux deux points d'ancrage de la ceinture médiane. L'enfant se tient bien assis et peut résister aux forces qui le propulsent vers l'avant lors du freinage.

## Groupe 2 : 15 à 25 kg et groupe 3 : 22 à 36 kg (ou jusqu'à 1,50 m)

La taille et la corpulence de l'enfant imposent de l'installer dans un siège ou sur un coussin rehausseur. Il y restera jusqu'à ses 10 ans.



À partir de 2018, la norme R44 sera remplacée par la nouvelle norme européenne R129 (ou Isize). Elle renforce la sécurité des enfants en voiture en imposant le système de fixation Isofix, en classant les sièges selon la taille de l'enfant et non plus son poids et en allongeant la période obligatoire d'installation dos à la route (15 mois et 80 cm minimum).

Plus de détails sur [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)



## MOTS D'ENFANTS

○ Devant une voiture arrêtée sur le bord de la route avec les warnings, Timéo s'interroge :

« Regarde Harine, la voiture elle est pannée ! »

○ Claudie, assistante maternelle, soulève une caisse restée à cet endroit depuis quelques temps. De la poussière se déplace. L'enfant lui dit alors :

« Oh, un mouton qui vole ! »

○ Nous ramassons des pâquerettes et devant le magnifique parterre de roses rouges de la mairie, Lilya s'arrête et me demande une fleur rouge. Je lui dis qu'on ne peut pas ramasser les roses ! Elle me regarde les mains sur les hanches :

« Ce sont pas des roses, ce sont des rouges ! »

○ Capucine dit :

« Et moi je suis grande, très grande... jusqu'à ma tête ! »

## VOTRE SITUATION CHANGE

Nouveau n° de téléphone, déménagement, place disponible...

Pensez à prévenir l'animatrice du Relais pour lui permettre de donner les informations en temps réel aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Vous pouvez également lui envoyer votre e-mail pour qu'elle vous transmette de la documentation, les actualités législatives, des idées ou des informations sur les activités du RAM...

Parce qu'elle délivre votre agrément, pensez aussi à prévenir la PMI de tout changement de situation.

## NUMEROS UTILES

En cas d'accident, dans la panique du moment, il est fréquent d'en oublier les numéros de téléphone des services de secours.

Afin de les joindre au plus vite, il est vivement conseillé d'avoir près du téléphone un mémento avec les différents numéros à joindre :

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Police : 17
- Centre antipoison :  
02 41 48 21 21 (Angers)  
05 56 96 40 80 (Bordeaux)
- PMI
- Les numéros des parents des enfants accueillis et des personnes à prévenir

Un modèle de mémento a été élaboré par les RAM. N'hésitez pas à le demander.

## DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre 1989, de nombreux pays ont signé la Convention Internationale des Droits de l'enfant, un texte qui permet de mieux respecter et protéger les enfants.

Depuis, chaque année, le 20 novembre, c'est la Journée des Droits de l'Enfant.

**J'ai le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné.**

**J'ai le droit de jouer, danser, chanter.**

**J'ai le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.**

**J'ai le droit d'aller à l'école.**

**J'ai le droit d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée.**

**J'ai le droit d'avoir la liberté de pensée et de religion.**

**J'ai le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir.**

**J'ai le droit d'être protégé de la violence et de l'exploitation.**

**J'ai le droit d'être écouté des adultes et de leur dire "non".**



# LA SEPARATION



"Vient le moment où Tom et son parent doivent se quitter et se dire au revoir pour quelques heures. Tom retrouve alors Thérèse, assistante maternelle, avec qui il passera la journée."

Si banale qu'elle puisse paraître, cette séparation reste pourtant un moment particulier autour de ce qui se joue entre les différentes personnes alors en présence. La séparation est un moment **important, parfois difficile pour le parent, le professionnel et l'enfant.**

**Pourquoi ? Que ressent l'enfant à ce moment précis ? Et le parent ? Comment aider l'enfant et son parent à se séparer ? Quel est le rôle du professionnel ?**

**Voici un peu de théorie pour comprendre ce processus.**

## o La notion d'attachement

Winnicott, pédiatre, psychiatre et psychanalyste britannique, parle de 3 phases :

o Les **premiers mois**, le bébé est dans une **unité duelle** avec sa mère. Il croit qu'il ne fait qu'un avec elle. Pour lui il n'y a aucune différence. Il est totalement dépendant de l'autre.

o Progressivement, aux alentours de **6 mois**, l'enfant **commence à se détacher** de sa mère. Il prend alors conscience de son individualité. Cet état, peut engendrer diverses réactions émotionnelles (peur de l'abandon, pleurs au moment de se séparer, colère...).

o Puis vers **8 mois**, lorsque l'enfant développe son activité motrice par le quatre pattes, puis par la marche, il construit par lui-même une distance avec le parent. L'enfant découvre qu'il

peut s'éloigner. C'est pour lui le début de l'autonomie physique. Il en est de même avec l'apparition du langage. La présence du parent est nécessaire à l'enfant pour se réassurer, se recharger émotionnellement. L'enfant va osciller **entre le rapprochement et l'éloignement**, ce qui peut générer un état angoissant. L'enfant évolue peu à peu en créant sa propre identité.

o Vers l'âge de **2-3 ans**, l'enfant est dans une période d'**affirmation de soi**. Il grandit mais reste malgré tout dépendant de son parent. C'est à cette période qu'il prend réellement conscience qu'il est un être différent et pour l'exprimer, il va s'opposer à ses parents. Comme le disait Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste, l'enfant "dit non pour faire oui" : il veut qu'on l'aide à faire seul, il est dans la phase de séparation/individuation.

## ○ Le ressenti de l'enfant

Chez l'enfant, la séparation peut se matérialiser par des émotions de différentes natures : les pleurs, la colère... qui apparaissent lorsque le parent est sur le point de partir. Elles sont un moyen d'extérioriser, d'exprimer une tension intérieure trop grande. L'enfant est en désaccord face au départ de son parent.

Il est aussi nécessaire d'être vigilant et de s'arrêter sur les cas d'enfants qui ne s'expriment pas ou peu ou de manière décalée par rapport au départ des parents. Certains enfants retiennent leurs émotions (ex : Tom refuse de manger, il ne dort pas, ne joue pas...).



## ○ Et pour le parent, qu'en est-il ?

La séparation provoque aussi chez le parent différentes réactions, diverses attitudes, propres à sa personnalité, à son identité et son histoire. Il est parfois difficile pour un parent de partir et de laisser son enfant, surtout lorsque celui-ci exprime des émotions tels que les pleurs. Certains sont pressés, d'autres prennent le temps ou partent sans rien dire, "en cachette", en pensant que ce sera plus facile pour l'enfant. Le parent peut aussi penser qu'en laissant son enfant, celui-ci va cesser de l'aimer, lui en voudra...

## ○ Alors en tant que professionnel, comment se positionner, comment agir ?

### ○ Se sentir bien accueilli pour mieux se séparer

Tisser des liens avec une personne inconnue ne se fait pas du jour au lendemain. Cela demande du temps.

Une période de familiarisation ou autrement dit "période d'adaptation" est importante lorsqu'un parent et son enfant intègrent un nouveau lieu. Cette période est souvent définie en terme de temps (1h un jour, puis le temps d'un repas...). Elle est prolongée en fonction des besoins de chacun, l'essentiel étant de s'adapter mutuellement et en douceur.

Pour l'enfant, ce temps est capital, pour qu'il accepte qu'une autre personne s'occupe de lui. Il doit tolérer cette personne de "substitution". C'est pourquoi, il est important que le premier contact de l'enfant avec le professionnel se fasse toujours en présence du parent pour faire connaissance et commencer à créer un lien de confiance. L'enfant peut anticiper, avec son parent, la séparation à venir. L'implication que va manifester le professionnel au moment de l'accueil, ainsi que son engagement dans cette relation, peut procurer chez l'enfant une satisfaction d'ordre affectif, une reconnaissance et le sentiment que l'autre prend en compte ses émotions.

Pour le parent, ce temps d'adaptation est l'occasion d'appivoiser le lieu, de s'adapter à cette réalité où il va devoir dire au revoir à son enfant. Le parent peut échanger avec le professionnel sur les habitudes de vie de l'enfant, il peut faire part de ses interrogations pour parvenir à se représenter ce que vivra son enfant dans ce nouvel environnement.

Pour le professionnel, il est question de découvrir cette nouvelle famille, de cheminer en toute discrétion pour apprendre à la connaître avec son histoire, ses inquiétudes, ses certitudes.

Pour les autres enfants déjà accueillis, c'est aussi un moment où ils doivent apprendre à connaître cet enfant et sa famille, accepter de laisser une place, un espace, les jeux...

### o L'objet transitionnel, le "doudou"

L'objet transitionnel (nommé ainsi par Winnicott), objet choisi par l'enfant souvent entre quatre et douze mois, et plus singulièrement appelé "doudou", est un outil médiateur, un objet chargé d'affect : un bout de tissu, une peluche ou autre objet dont la texture et l'odeur familière revêtent une signification vitale permettant à l'enfant de lutter contre ses angoisses. De plus, ce doudou a l'odeur de la maison, il lui évoque son parent absent. Par l'intermédiaire de cet objet, l'enfant trouve un moyen de surmonter ses angoisses lors de la séparation. C'est en étant rassuré que l'enfant pourra explorer le nouvel espace, les jouets...

### o Le rituel, un repère dans la séparation

La transition entre la maison et le domicile de l'assistante maternelle peut aussi être aménagée par des rituels. Il s'agit d'actes qui se répètent dans la vie quotidienne, qui apportent un sens et des repères à l'enfant et donc un sentiment de sécurité.

Le rituel permet à l'enfant d'anticiper la séparation avec son parent (ex : Tom regarde chaque matin son parent

partir par la fenêtre dans les bras de son assistante maternelle). Ces rituels instaurés sont personnels et différents pour chaque famille (sous forme de jeux symboliques comme le "caché coucou", de paroles, de gestes...).

### o Le positionnement et la verbalisation

Lorsque la séparation se révèle difficile pour l'enfant, l'adulte a tendance à vouloir le consoler et faire taire ses pleurs ou les empêcher car il pense que si l'enfant ne pleure plus, c'est qu'il va mieux. Pourtant les pleurs ou la colère permettent à l'enfant de verbaliser son sentiment de vie ou d'abandon.

Il est important que le professionnel **mette des mots** sur ce que l'enfant exprime, sur ses émotions, le départ de son parent et surtout son retour (ex : "maman viendra te chercher après le goûter"). Les souffrances, les inquiétudes que l'enfant peut ressentir ont besoin d'être verbalisées, pour éviter de générer chez lui des angoisses et du mal être (ex : "je vois que c'est difficile ce matin pour toi Tom, mais tu sais, si maman t'a emmené, c'est parce qu'elle doit aller travailler").

### Petite bibliographie pour adultes :

"Détache-moi ! Se séparer pour grandir", Marcel RUFO, Édition Anne Carrière, Paris 2005.

"Maman-bébé : se séparer sans flipper", C. SANDNER, Hachette 2010.

"Prendre le temps de se dire au revoir", C. SCHUHL, Métiers de la petite enfance, n°142, septembre 2008.

"De petites séparations ordinaires", C. SCHUHL, Métiers de la petite enfance, hors-série, juin 2005.

### Quelques histoires à découvrir avec l'enfant :

"Bébés Chouettes", Martin WADDELE et Patrick BENSON, collection Kaléidoscope

"À tout à l'heure !", Thierry BEDOUET, Édition Milan jeunesse, 2016.

"À ce soir !", Jeanne ASHBE, Édition école de loisirs 1995.



## LES ASSISTANTES MATERNELLES SE FORMENT

À la demande de plusieurs assistantes maternelles, le Relais Assistantes Maternelles a mis en place une formation aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours les 15 et 22 juin dernier. 10 assistantes maternelles y ont participé. Certaines l'avaient déjà faite au début de leur carrière mais une remise à jour régulière est indispensable. Cette formation a été proposée sur 2 jours et entièrement financée par l'Agefos-PME.

Comme cette dernière, de nombreuses formations à destination des assistantes maternelles ne comprennent aucune charge supplémentaire, ni pour les parents ni pour les assistantes maternelles (ex : éveil de l'enfant, gestion du stress, accueillir un enfant porteur de handicap,...). Ce sont des formations courtes, de 16h à 40h en général, proposées le plus souvent à



proximité de chez l'assistante maternelle, qui lui permettent d'évoluer dans sa profession, comme peut le faire tout salarié.

Si vous êtes parent employeur ou assistante maternelle, pensez à vous informer sur les différentes formations possibles auprès du Relais Assistantes Maternelles.

## CLOTURE DE COLORISSIMOMES

Le projet 2015/2016 du service petite enfance sur les couleurs s'est terminé en juin avec une exposition des œuvres bleues des enfants, réalisées au cours des matinées ou chez leur assistante maternelle. Chacun a ainsi pu découvrir ou re-découvrir la valise **BLEUE** et admirer les créations, les idées des collègues. Les rencontres avec les professionnelles des multi-accueils pour créer ces valises ont été également très appréciées.

Dès le mois de septembre, nous découvrirons les trésors de la valise **ROUGE**. Peut-être certaines d'entre vous y ont déjà pensé...



# UN GOUTER TOUT EN COULEURS

En juin, une matinée à la Lulu' dothèque de Sanzay a été proposée aux assistantes maternelles du secteur de Chambroutet en partenariat avec le Relais "RAM' à' Nous" d'Argentonay. Nous avons dégusté un petit goûter tout en couleurs avec boissons, gâteau et boules de coco. Voici donc ces différentes recettes.



## ○ Les boules coco

Ces boules à la noix de coco sont faciles à réaliser avec les enfants.

Ingrédients (4 personnes)

- 200 g de lait concentré sucré
- 150 g de noix de coco en poudre
- 60 g de noix de coco en poudre pour l'enrobage

Mélangez dans un saladier le lait concentré sucré et les 150 g de noix de coco.

Mélangez à l'aide d'une spatule jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

Prélevez un peu de cette pâte à l'aide d'une petite cuillère et la roulez entre les mains humidifiées afin de former une boulette. Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la pâte.

Versez les 60 g de noix de coco dans un petit bol et y roulez les boules de noix de coco pour les enrober uniformément.

Déposez les boules sur une assiette et mettez-les 2 heures au réfrigérateur avant de les déguster.

## ○ Le Gâteau "Arc en Ciel"

Ingrédients (pour 8 personnes) :

- 5 oeufs
- 225 g de sucre
- quelques gouttes d'arôme vanille ou de fleur d'oranger selon vos goûts
- 12,5 cl d'eau tiède
- 1 sachet de levure chimique
- 20 cl d'huile
- 350 g de farine
- 4 colorants alimentaires
- un peu de margarine pour beurrer le moule

Séparez les jaunes des blancs, déposez les 5 jaunes dans un saladier, incorporez le sucre puis mélangez bien jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez l'arôme choisi et l'eau. Mélangez. Puis versez doucement l'huile. Ajoutez la farine et la levure ; remuez bien.

Enfin montez les blancs en neige et ajoutez-les délicatement à la préparation.

Maintenant, dans 4 bols identiques, versez la même quantité de pâte. Puis ajoutez les différents colorants dans chaque bol (par exemple : jaune, rouge, vert, bleu). N'ayez pas peur d'en mettre car la couleur s'évapore un peu lors de la cuisson.

Dans un moule que vous aurez préalablement beurré, déposez une cuillère à soupe de pâte d'une couleur au milieu du moule puis d'une autre, puis d'une autre et ainsi de suite mais toujours dans le même ordre (c'est l'essentiel).

Et vous allez vous apercevoir que plus on dépose de pâte au milieu, plus elle s'étale et au bout du compte on retrouve des cercles de différentes couleurs.

Pendant que vous mettez la pâte dans le moule, préchauffez le four à 180° (thermostat 6) et lorsque vous avez fini, enfournez pendant environ 40 min, et ensuite démoulez lorsqu'il sera froid.

Bon appetit !

## PLANNING DES MATINEES

### ○ Beaulieu sous Bressuire

Cantine scolaire  
de 9h à 10h30

---

Jeudi 29 septembre  
Jeudi 3 novembre  
Jeudi 1<sup>er</sup> décembre  
Jeudi 5 janvier

### ○ Boismé

Accueil périscolaire  
de 9h30 à 11h30

---

Vendredi 23 septembre  
Vendredi 19 octobre  
Vendredi 25 novembre  
Vendredi 13 janvier

### ○ Bressuire

Centre socio-culturel  
de 9h30 à 11h30

---

Jeudi 8 septembre  
Mardi 13 septembre  
Jeudi 22 septembre  
Mardi 27 septembre  
Mardi 11 octobre  
Mardi 8 novembre  
Jeudi 17 novembre  
Mardi 22 novembre  
Mardi 6 décembre  
Jeudi 15 décembre  
Jeudi 12 janvier  
Mardi 17 janvier  
Jeudi 26 janvier  
Mardi 31 janvier

### ○ Chambroutet

Salle des fêtes  
de 9h30 à 11h30

---

Mardi 20 septembre  
Jeudi 18 octobre  
Jeudi 24 novembre  
Mardi 10 janvier

### ○ Chiché

Espace Mosaïque  
de 9h30 à 11h30

---

Jeudi 15 septembre  
Mercredi 13 octobre  
Mercredi 16 novembre  
Mardi 13 décembre  
Mardi 24 janvier

### ○ Faye l'Abbesse

Salle Trinchot  
de 9h30 à 11h30

---

Vendredi 30 septembre  
Mercredi 9 novembre  
Mardi 29 novembre  
Mardi 3 janvier

### ○ Noirterre

Salle du Noiron  
de 9h30 à 11h30

---

Mardi 6 septembre  
Mardi 4 octobre  
Jeudi 10 novembre  
Jeudi 8 décembre  
Jeudi 19 janvier

# CHANSON DES COULEURS

## O Saint-Sauveur de Givre en Mai

Espace culturel  
de 9h30 à 11h30

Vendredi 9 septembre  
Jeudi 6 octobre  
Mardi 15 novembre  
Vendredi 9 décembre  
Vendredi 20 janvier

## O Terves

Salle des Petits Loups  
de 9h30 à 11h30

Vendredi 16 septembre  
Vendredi 14 octobre  
Vendredi 18 novembre  
Vendredi 16 décembre  
Vendredi 27 janvier

## O Gymnastique

Salle de gym de Terves  
de 9h30 à 10h25 ou de 10h30 à 11h25

Lundi 5 septembre  
Lundi 19 septembre  
Lundi 3 octobre  
Lundi 17 octobre  
Lundi 14 novembre (à confirmer)  
Lundi 28 novembre  
Lundi 12 décembre  
Lundi 9 janvier  
Lundi 23 janvier

## O Médiathèque\*

Médiathèque Bressuire  
de 9h15 à 10h ou de 10h15 à 11h

Vendredi 7 octobre  
Vendredi 4 novembre  
Vendredi 2 décembre  
Vendredi 6 janvier

\*Pour un accueil dans de bonnes conditions,  
une inscription au trimestre est nécessaire.



Tout est **vert, vert, vert**

Tout est **vert** danse dans l'herbe

Tout est **vert, vert, vert**

La grenouille a fait son lit

Sous un joli pissenlit

Tout est **vert, vert, vert.**



Tout est **noir, noir, noir**

Tout est **noir** danse l'orage

Tout est **noir, noir, noir**

L'araignée a fait son lit

Dans une goutte de pluie

Tout est **noir, noir, noir.**



Tout est **bleu, bleu, bleu,**

Tout est **bleu** danse la vague

Tout est **bleu, bleu, bleu,**

Le requin a fait son lit

Sous un rocher de granit

Tout est **bleu, bleu, bleu.**



Tout est **gris, gris, gris**

Tout est **gris** danse la brume

Tout est **gris, gris, gris**

La souris a fait son lit

Dans un fromage de Brie

Tout est **gris, gris, gris.**



Tout est **blanc, blanc, blanc**

Tout est **blanc** danse la neige

Tout est **blanc, blanc, blanc**

Le gros ours a fait sa place

Dans une boule de glace

Tout est **blanc, blanc, blanc.**



## PETIT MOT DE LA PUERICULTRICE



"Infirmière puéricultrice du secteur de Bressuire, Terves, Boismé, Breuil-Chaussée, Chiché, Clazay et Saint Sauveur, je suis arrivée en poste en septembre 2015.

Dans le cadre de mes missions, je suis présente pour vous **accompagner** dans votre activité professionnelle, pour des questions de puériculture, pour un accompagnement spécifique et pour des demandes diverses au sujet de vos agréments et accueil d'enfants.

### Mes autres missions sont les suivantes :

- **Soutien à la parentalité** (rôle d'accompagnement lors des consultations médicales, sur les questions de puériculture, accompagnement lors d'un allaitement maternel, orientation dans la recherche du mode de garde...),
- Intervention dans certaines situations de **protection de l'enfance**,
- Travail en collaboration avec les **partenaires** de la petite enfance,
- Réalisation d'actions collectives de **prévention auprès des enfants de 0-6 ans** en présence de leurs parents ou en partenariat avec les différentes structures d'accueil (CSC, école, RAM, crèches...).

Vous pouvez me joindre à tout moment au 05 49 65 05 07.

Vous êtes nombreuses sur le territoire, mais j'espère toutes pouvoir vous rencontrer au moins une fois en 2016, car la collaboration permet de mieux travailler ensemble.

À bientôt."

**Céline CHARRIER**  
Puéricultrice

Comme elle l'a déjà fait cette année, Céline CHARRIER participera à des matinées sur plusieurs communes fin 2016. Ce sera l'occasion pour vous de faire sa connaissance.

Marie-Claude PRADEL, puéricultrice, accompagne toujours les assistantes maternelles des autres communes du Bressuirais (Faye l'Abbesse, Beaulieu sous Bressuire, Chambrotet, Noirlieu, Noirterre).  
Contact : 05 49 65 05 07

La commune de Geay reste rattachée à l'antenne médico-sociale de Thouars.  
La puéricultrice est Stéphanie BOSSARD  
Contact : 05 49 68 07 33

**RAM | Bressuire**  
Céline Legendre et Patricia Morin  
2, place du Millénaire  
05 49 81 75 75  
ram.bressuire@agglo2b.fr

**Permanences**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Agglomération du Bocage Bressuirais  
Action sociale et services à la personne  
2 place du Millénaire - BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex  
05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

